

Les organisations affiliées au CAPGED formées sur le plaidoyer, le lobbying et la négociation des clauses sociales

Les Organisations de la société civile membres du Consortium des Associations pour la Promotion de la Gouvernance démocratique et l'Etat de Droit CAPGED en abrégé ont été formées au cours d'un atelier de formation sur les techniques de plaidoyer et de lobbying qui s'est tenu le 13 Décembre 2024 au Cercle d'Appui pour la Gestion Durable des Forêts

Cet atelier de formation qui entre dans le cadre du projet intitulé initiative pour la mobilisation citoyenne contre les restrictions politiques et administratives en République du Congo avec l'appui de l'AFD, Tournons La Page, FIACAT, FIDH, Agir Ensemble pour les Droits Humains, Fondation de France, AFCNDH et Open Society Foundations a eu pour objectif majeur de renforcer les capacités des acteurs de la société civile sur le plaidoyer et le lobbying. Aussi durant cet atelier de formation une vingtaine des acteurs de la société civile a ont-ils été formés ainsi que des journalistes sur les techniques de plaidoyer, de lobbying. Cette formation s'est faite au travers des exposés projetés sur PowerPoint par deux exposants en l'occurrence Roch Euloge Ndzobo, Coordonnateur du CDHD qui s'est focalisé sur les généralités du plaidoyer et du lobbying.

L'orateur a dit en substance que le plaidoyer est un processus stratégique qui vise à influencer une politique et il se mène toujours collectivement et il se fait en plusieurs étapes. Au nombre de ces étapes on peut citer entre autres l'identification du problème ; l'analyse du problème ; la conception des messages ; l'identification des parties prenantes et l'élaboration du plan. Roch Euloge Ndzobo a souligné que le sujet d'un plaidoyer doit porter sur une cause commune et les actions se mènent toujours par plusieurs acteurs pour avoir à terme de bons résultats dans les actions entreprises.

Le deuxième exposé a été présenté par Nina Cynthia KIYINDOU YOMBO, Directrice Exécutive de l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme et il a porté sur les pratiques du plaidoyer ,du lobbying et de la négociation.

L'exposante a d'abord défini le lobbying comme une diplomatie de couloir qui consiste précisément à rencontrer une personnalité en un endroit quelconque de manière non formelle pour faire passer un message dans l'optique de décanter une situation. En revanche le plaidoyer est un processus bien programmé qui suit les cinq étapes citées ci-dessus assorties des objectifs Spécifiques, Mesurables ; Accessibles ; Réalistes et à Temps. A cela s'ajoutent le message à inclure et les actions que l'on souhaite mener qui doivent obéir aux critères de clarté ; de concision ; de pertinence ; de précision ; de cohérence et de logique. La Directrice Exécutive de l'OCDH a indiqué que pour réussir une action de plaidoyer il faut mettre en place une équipe de plaidoyer. En outre, il faut avoir des moyens financiers conséquents encadrés par un budget qui définit les ressources.

Puis les participants ont été scindés en deux groupes pour des exercices pratiques en rapport avec le renforcement des capacités reçu, pour voir leur degré d'assimilation des exposés qui a été jugé du reste appréciable dans l'ensemble par les exposants.

Au terme des travaux quelques participants n'ont pas caché leurs satisfactions, Donald Mbemba chargé de programme judiciaire, juridique, genre et personnes vulnérables à l'CODH s'est exprimé en ces termes: *« j'ai trouvé les travaux satisfaisants notamment les deux exposés et ils nous restent maintenant à mettre ces connaissances acquises en pratique pour le bonheur de nos organisations respectives ».*

Mme Grâce Mamdombi Mabiala estime que : *« les travaux ont été très enrichissants et j'espère que dans l'avenir je mettrai cela en pratique et je souhaité ardemment que pour les prochaines formations qu'il puisse avoir plus de temps notamment plus de jours pour nous permettre d'assimiler plus de notions ».*

Pour le coordonateur du mouvement citoyen Ras Le Bol, Bertrand Meunier Kounianga, ,il est revenu sur les raisons qui ont conduit à l'organisation de cet

atelier : « cet atelier a été organisé compte tenu du fait que nous avons constaté que depuis un moment en rapport avec le contexte de notre pays les gens n'arrivent pas à aboutir à certains résultats notamment dans des revendications par ce qu'ils ne maîtrisent pas les techniques de plaidoyer, de lobbying et les techniques de négociations ». IL a par ailleurs reconnu qu'un seul jour ne suffit certes pas pour leurs donner toute la connaissance requise : « nous allons avec l'aide des partenaires techniques et financiers imaginer comment nous allons commencer à pérenniser cette activité afin que avec le temps les gens soient formés afin qu'ils aient la capacité de négocier, de faire le lobbying et d'atteindre les résultats escomptés à travers des actions de plaidoyer très poussées pour aboutir à des résultats de qualité ».

Pour votre gouverne, le Consortium des Associations pour la Promotion de la Gouvernance et l'Etat de Droit est constitué de cinq organisations, l'Observatoire Congolais des Droits de l'Homme ; le mouvement citoyen Ras Le Bol ; le Cercle des Droits de l'Homme et le Développement ; le Forum pour la Gouvernance et des Droits de l'Homme ; l'Association pour la Défense des Droits des Populations Autochtones.